avec cette mesure législative parce qu'elle n'avait pas été mise en vigueur immédiatement.

Pendant que j'écoutais ces deux honorables députés, ils me faisaient penser à l'avocat qui se présente en cour avec une très mauvaise cause. Il n'a rien sur quoi étayer sa plaidoirie. Il est alors obligé de faire tonner ses foudres et de s'emporter afin de faire oublier au juge ou au jury la faiblesse de sa cause. C'est tout simplement la situation où se trouve la Chambre. Ces députés constatent maintenant que le chef du Gouvernement respecte chacune des promesses qu'il a faites et les Canadiens ont une grande confiance en lui. Telle est la raison qui en fait une aggrégation d'Ismaélites. Ils ont constaté que notre "loyal John" agit. Ils sont surpris eux-mêmes vu l'allure de tortue que prenait le gouvernement précédent. Maintenant ils jouent les kangourous et disent que cette mesure doit être prise du jour au lendemain.

On me permettra de leur faire observer que les Canadiens ont certainement placé leur confiance dans l'homme qu'il faut. Il leur donne la mesure législative et il accomplit ses promesses avec un empressement qui a confondu l'opposition officielle. Je ne suis pas le moindrement surpris que l'honorable député de Rosthern, lorsqu'il a pris la parole l'autre soir, se soit dit ébahi de certaines des mesures présentées. Nous avons été ébahis de cet ébahissement. Cependant, même si ces députés ont une cause très faible et s'efforcent maintenant de trouver des échappatoires, c'est certainement amusant.

Après que cette situation aura duré encore quelques semaines, les Canadiens discerneront exactement ce qu'ils cherchent à faire. On peut deviner qu'ils se préparent à se présenter devant le peuple et à lui dire qu'ils sont maintenant prêts à l'aider, bien qu'ils aient mis près de 39 ans à présenter une mesure de santé publique qu'ils avaient sans cesse promise depuis 1919. En mars dernier, ils ont soumis à la Chambre une loi générale sur l'assistance aux anciens combattants. C'était une mesure nébuleuse. Il n'était pas pourvu à son financement, de sorte que le gouvernement a dû trouver l'argent quelque part.

Quoi qu'il en soit, cet état de choses est au fond assez amusant. Il me rappelle la parole de Patrick Henry: "Comme les puissants ont été abaissés." Je termine par une citation des Saintes Écritures. Au moment où Élie s'inquiétait de l'issue de la bataille avec les Philistins, dans laquelle ses deux fils se trouvaient engagés,—ils ne s'étaient pas préparés à l'échauffourée et les armées ne pouvaient accomplir ce qu'Israël attendait d'elles,—il mourut du choc que lui avait

causé la défaite d'Israël, et ses deux fils périrent dans la mêlée. L'épouse de Phinéas, fils d'Élie, était enceinte et devait accoucher sous peu. A la naissance de l'enfant, toute triste qu'elle était, elle le nomma Ichabad, à cause de la déplorable défaite d'Israël et de la perte de son père à la suite de la bataille: Ichabad signifie: Ta gloire s'est estompée. Telle est la situation dans laquelle le parti libéral se trouve présentement.

M. McIvor: Je serai bref. Le député d'Okanagan-Revelstoke a exposé les deux cas qui lui ont suscité des difficultés. Je prends la parole parce que j'ai eu du mal, moi aussi, à régler un cas. Je recommande au député de procéder comme moi; il ne le regrettera pas. L'ancien combattant dont je parle avait été jeté du haut d'un camion, tombant le dos sur le dur revêtement de la route. jamais pu marcher très bien par la suite. Ses difficultés à marcher ont empiré avec les années. Il est devenu très infirme. J'ai pris une initiative que n'importe quel député devrait prendre. J'ai soumis le cas au président de la commission des pensions en lui fournissant des détails. En moins de trois mois, l'homme commençait à toucher une pension complète. Je conseille au député de faire juste ce qu'on a fait aujourd'hui. Qu'il obtienne les détails pour les soumettre au président de la commission. Les médecins seront alors obligés de faire valoir leur point de vue.

M. Tucker: Monsieur le président, je ne veux pas retarder la Chambre pendant plus de deux minutes, mais mon sympathique ami de Danforth fait une remarque que je crois devoir relever. Il a dit que ce qu'on a fait le printemps dernier était fort nébuleux. Je lui signale que nous avons alors relevé de \$25 par mois l'allocation de l'ancien combattant célibataire, et de \$30 par mois celle de l'exmilitaire marié. Cette augmentation valait pour tous les pensionnés. Si cet aspect lui semble nébuleux, combien plus nébuleux encore, monsieur le président, est le présent bill, qui n'augmente en rien les pensions de base.

Je rends hommage au ministre pour la franchise avec laquelle il a dit à la Chambre qu'il ne proposait aucunement dans cette mesure d'accroître les pensions de base, d'où l'extrême difficulté de comprendre pourquoi l'honorable député de Burnaby Richmond, par exemple, a pu penser que cette mesure législative allait majorer les pensions de base. Je regrette qu'il n'ait pas consulté certains des dirigeants et des membres expérimentés de son parti, qui l'auraient éclairé. En réalité, je suis surpris qu'il ait même dit cela après la déclaration si nette du ministre disant que la seule répercussion que la mesure à l'étude pourrait avoir sur les pensions de base consisterait à incorporer dans le bill ce qui a